

Valframbert

ouest-france.fr du 26 septembre 2025

Quotidien Ouest-France du 27 septembre 2025

631 mots

Des élus se défendent sur la vétusté de l'école

Présence d'amiante, chauffage en panne, absence de jeux extérieurs... Plusieurs élus réfutent toute insalubrité et assurent travailler à un plan de rénovation.

Une semaine après la rentrée scolaire, un article est paru dans nos colonnes, mercredi 10 septembre. Des parents d'élèves s'y plaignent de l'état de vétusté de l'école La Framboisière. La municipalité n'a jamais répondu à nos multiples sollicitations. Quinze jours après, un adjoint au maire nous contacte : il souhaite s'exprimer sur le sujet.

Rendez-vous est donc pris à la mairie. En arrivant, nous sommes surpris par le refus de nos deux interlocuteurs à l'idée de décliner leur identité. En tête du courrier qu'ils nous remettent, les instructions sont claires : « **Aucun nom d'élu ne doit être renseigné dans cet article.** » Un anonymat justifié par « **la réserve préélectorale** » et leur volonté « **d'inscrire la rénovation sur le temps long** ».

« Ne pas poser un emplâtre sur une jambe de bois »

Ces élus – vraisemblablement au nombre de sept – tiennent à défendre leur travail de ces derniers mois. « **Il faut effacer l'idée que la mairie s'en fout** », tacle l'un d'eux, tandis que l'autre assure que le projet « **n'est pas de poser un emplâtre sur une jambe de bois, mais de revitaliser l'école pour qu'elle vive encore longtemps** ».

Et pour ça, il faut du temps. Celui des diagnostics, de la recherche de financement, et des devis notamment. À l'heure actuelle, « **la maîtrise d'ouvrage recense tout ce qui doit être fait** ». La liste est longue : des bâtis à la cour, de la rénovation énergétique à la refonte de la toiture, « **l'école a besoin d'une remise à niveau du sol au plafond** », admet un des élus.

Son collègue acquiesce mais s'agace des critiques formulées par les parents d'élèves dans l'article : « **Il y a du travail, mais pas de là à dire qu'elle est insalubre.** » Le chauffage en panne l'hiver dernier ? « **Du matériel d'appoint provisoire** » a été proposé, mais « **rejeté par les utilisateurs** », comprenez les enseignants. La salle de sieste inondée en début d'année ? « **C'était une infiltration, aujourd'hui jugulée.** » Et l'absence de matériels de jeux extérieurs ? Ils ont été

retirés en avril, après qu'un « **audit de l'inspection académique a jugé qu'ils n'étaient plus aux normes de sécurité** ».

En remplacement, un module à destination des élèves de maternelle sera « **prochainement installé** », en tous les cas, la commande d'un montant de 5 000 € est passée. Pour que la cour se remplisse de nouveaux jeux, « **il faudra voir si celui-ci apporte satisfaction avant de se lancer dans les réflexions du financement d'un autre** ».

L'amiante ?

Quant à la présence d'amiante et de plomb dans les différents bâtiments de l'école, elle a « **été confirmée en juillet** », notamment dans les peintures et les colles utilisées pour les sols. Une réalité connue depuis plusieurs années selon les élus, qui affirment que « **ce n'est pas plus un problème ici que dans d'autres écoles de la même génération** ».

À l'échelle de la municipalité, un groupe de travail issu du conseil municipal planche sur ce projet de rénovation, accompagné par l'Éducation nationale, les services préfectoraux, divers établissements financiers, et la société Apave, spécialiste de la maîtrise des risques.

Pour l'heure, les élus ne s'attendent pas à voir les travaux commencer avant les élections municipales de mars 2026. « **Mais l'idée c'est que le projet soit écrit d'ici là, et qu'il soit poursuivi. Car sur le principe, il n'y a pas de raison qu'il soit jeté à la poubelle par la prochaine municipalité.** »

Pour le savoir, il faudra attendre d'en savoir davantage sur l'affiche de ces élections dans la commune. Pour l'heure, seul un conseiller délégué, Marc Lorand-Brionne, a déclaré être candidat. Le maire depuis près d'un demi-siècle, Francis Aïvar, ne s'est lui, pas encore positionné. Pas plus qu'il n'a répondu à nos sollicitations.

Loïs HAMARD.